

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 mai 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 mai 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale de la Mission permanente du Belize auprès de l'Organisation des Nations Unies en date du 1^{er} mai 2024 (voir annexe), dans laquelle Belize propose de fournir du personnel à la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti que le Conseil de sécurité a autorisée dans sa résolution [2699 \(2023\)](#).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) António Guterres



Annexe

La Mission permanente du Belize auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur d'informer le Cabinet du Secrétaire général que le Gouvernement du Belize a décidé de participer à l'appui devant être apporté au Gouvernement haïtien en matière de sécurité, conformément à la résolution [2699 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité et en collaboration avec des partenaires bilatéraux et régionaux

Dans la résolution [2699 \(2023\)](#), la Mission multinationale d'appui à la sécurité a été autorisée à fournir à la Police nationale d'Haïti un appui opérationnel et statique et un appui en matière de formation afin de l'aider à lutter contre les bandes organisées et à conduire des opérations conjointes de sécurité. À cet égard, en coordination avec la Communauté des Caraïbes, le Gouvernement du Belize s'est engagé à contribuer à ladite Mission en déployant 50 soldats membres de la Force de défense ou de la Garde côtière du Belize.
